

171
Paris le 12 Fev 1851

1296

AL NOM
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

SIGNALEMENT.

Age de 37 ans
Taille de 1 m 60
500 millimètres
Cheveux Châtain
Front et cheveux
Frais et roses
Yeux 2.
Nose moyen
Bouche moyenne
Mante Châtain
Moustes Noirs
Verges 0.20
Front clair

SIGNES PARTICULIERS.

SIGNATURE DU PORTEUR

pour le
Paris

avec la lettre de
M. de la Roche

Par l'Ambassadeur
Le Chancelier de l'Ambassade
G. H. B. L. M. A.



Par L'Ambassadeur de France
et par autorisation
Le Secrétaire d'Ambassade
N. L. Robin Jumeau

Nous Ambassadeur de France en Espagne, prions les
Officiers borderas de Madrid chargés de maintenir l'ordre public dans le territoire
de France et dans tous les pays amis ou alliés de la République Française de laisser
passer librement le Sr. CAUZY, Pierre, Maître Boulanger
Natif de Saint Omer Département du Cantal, domicilié au
même lieu, se rendant à Aurillac

et de lui donner tout protection en cas de besoin
Le présent Passeport délivré à Madrid le douze Février 1851.
Sur l'attestation de deux Français domiciliés à cette Ambassade

Aproyemore

Debe presentarse en el
Ministerio de Estado

Visto en este GOBIERNO POLITICO
y solo p.^o Francisco
Madrid 12 de Feb.^o 1850



[Handwritten signature]

Visto para su proce-
sion. M. 16. a Feb.
de 1850.

[Handwritten initials]



[Handwritten signature]

Pagame
10/10/50

N. 228 - *[Handwritten]*

Visto en este Ministerio de Estado
Atan. 19 de febrero de 1850
Y jefe de servicio

M. Pradergust

[Handwritten signature]

N. 439 de Paris Aurillac

Paris le 17 février 1850
Pour le Maire de la ville d'Aurillac
Le Maire
E. Garbany

M. Doquierre

Le Maire de la ville d'Aurillac
pour que certifie que le nommé
Pierre porteur de présent passe port
est de bonne renommée et que
il peut lui être délivré sur la demande
un nouveau passe port.

M. Albert le 31 avril 1850
Cabanis Maire



POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre

N° 77.

SIGNALEMENT.

Le Sr Yavers Pierre
Boulangier
natif de St. Mamet-Salvetan
demeurant à St. Mamet-Salvetan
allant à Madrid.
âgé de 37 ans, taille d'un mètre
70 centimètres
cheveux châtain front ordinaire
sourcils châtain yeux châtain
nez moyen bouche moyenne
barbe châtain menton rasé
visage ovale teint clair

SIGNES PARTICULIERS.

(Handwritten marks)

PIÈCES DEPOSÉES.

(Handwritten signature)

FAIT à Aurillac le 2 Juin 1871.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Aprogemere